

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PREMONT

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025 PLUI APPROUVE LE .../.../...



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51

Legende

- Cimetière
- Nouvelles constructions
- Cavités souterraines
- Emplacements réservés

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Périmètre de protection des captages

- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapproché
- Périmètre de Protection Eloigné
- Captage

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien
- UH : Zone urbaine destinée aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif (EISCP)
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Éléments à protéger

- Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé
- Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins
- Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

Patrimoine

Nombres	Désignation
1	Cimetière
2	Eglise
3	Cimetière militaire
4	Calvaire
5	Chapelle
6	Monument aux morts
7	Monument aux morts
8	Tour

Emplacement réservé

Nombres	Désignation	Superficie (m²)
1	Extension cimetière	3501

